

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE DE L'HUISSERIE**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : COMMUNE**

Numéro SIRET : **21530119300110**

POSTE COMPTABLE : **TP LAVAL**

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

**BUDGET : LOTISSEMENT LA PERRINE**

**ANNEE 2018**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215301193-20190328-2019-FIN-03-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2019

Publication : 01/04/2019

Le maire, Jean-Marc BOUHOURS

<b>Code INSEE</b> 53119	<b>COMMUNE DE L'HUISSERIE</b> LOTISSEMENT LA PERRINE	<b>CA</b> 2018
----------------------------	---	-------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4 347
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	141,38	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	392,23	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	5,15%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	44,76	0,00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE DE L'HUISSERIE - 53 - LOTISSEMENT LA PERRINE	CA	2018
--	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

**POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 3 303 627,42	G 3 827 956,11
	Section d'investissement	B 2 226 398,83	H 3 343 904,15
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 951 814,70	I (si excédent) 951 814,70
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 1 874 934,39	J (si excédent) 1 874 934,39
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		7 404 960,64 = A+B+C+D	8 123 674,96 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F 0,00	= K+L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 3 303 627,42	= G+I+K 4 779 770,81
	Section d'investissement	= B+D+F 4 101 333,22	= H+J+L 3 343 904,15
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 7 404 960,64	= G+H+I+J+K+L 8 123 674,96

COMMUNE DE L'HUISSERIE - 53 - LOTISSEMENT LA PERRINE	CA 2018
--	---------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
VUE D'ENSEMBLE	A1

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E 0,00	K 0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	801 000,00	568 297,36	0,00	0,00	232 702,64
012	Charges de personnel et frais assimilés	50 000,00	31 637,67	0,00	0,00	18 362,33
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>851 005,00</b>	<b>599 935,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>251 069,97</b>
66	Charges financières	15 000,00	12 862,07	663,09	0,00	1 474,84
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	1 112,50	0,00	0,00	3 887,50
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>871 005,00</b>	<b>613 909,60</b>	<b>663,09</b>	<b>0,00</b>	<b>256 432,31</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	2 643 904,15	2 643 904,15			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	65 000,00	45 150,58			19 849,42
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 708 904,15</b>	<b>2 689 054,73</b>			<b>19 849,42</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 579 909,15</b>	<b>3 302 964,33</b>	<b>663,09</b>	<b>0,00</b>	<b>276 281,73</b>
<b>Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017</b>		(3) 0,00				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	1 342 000,00	1 705 027,48	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 342 005,00</b>	<b>1 705 027,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 342 005,00</b>	<b>1 705 027,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	2 451 881,00	2 077 778,05			374 102,95
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	65 000,00	45 150,58			19 849,42
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 516 881,00</b>	<b>2 122 928,63</b>			<b>393 952,37</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 858 886,00</b>	<b>3 827 956,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 929,89</b>
<b>Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017</b>		(3) 951 814,70				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	149 000,00	148 620,78	0,00	379,22
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>149 000,00</b>	<b>148 620,78</b>	<b>0,00</b>	<b>379,22</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>149 000,00</b>	<b>148 620,78</b>	<b>0,00</b>	<b>379,22</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	2 451 881,00	2 077 778,05		374 102,95
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>2 451 881,00</b>	<b>2 077 778,05</b>		<b>374 102,95</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 600 881,00</b>	<b>2 226 398,83</b>	<b>0,00</b>	<b>374 482,17</b>
<b>Pour information</b>		(3)			
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017</b>		1 874 934,39			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 831 911,79	700 000,00	0,00	1 131 911,79
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 831 911,79</b>	<b>700 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 131 911,79</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>1 831 911,79</b>	<b>700 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 131 911,79</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	2 643 904,15	2 643 904,15		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>2 643 904,15</b>	<b>2 643 904,15</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 475 815,94</b>	<b>3 343 904,15</b>	<b>0,00</b>	<b>1 131 911,79</b>
<b>Pour information</b>		(3)			
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017</b>		0,00			

<b>COMMUNE DE L'HUISSERIE - 53 - LOTISSEMENT LA PERRINE</b>	<b>CA 2018</b>
---	----------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	568 297,36		568 297,36
012	Charges de personnel et frais assimilés	31 637,67		31 637,67
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		45 150,58	45 150,58
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	13 525,16	0,00	13 525,16
67	Charges exceptionnelles	1 112,50	0,00	1 112,50
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		2 643 904,15	2 643 904,15
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>614 572,69</b>	<b>2 689 054,73</b>	<b>3 303 627,42</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017</b>			<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	148 620,78	0,00	148 620,78
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	2 077 778,05	2 077 778,05
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>148 620,78</b>	<b>2 077 778,05</b>	<b>2 226 398,83</b>
	<b>Pour information</b>			<b>1 874 934,39</b>
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017</b>			<b>1 874 934,39</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 705 027,48		1 705 027,48
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		2 077 778,05	2 077 778,05
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		45 150,58	45 150,58
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>1 705 027,48</b>	<b>2 122 928,63</b>	<b>3 827 956,11</b>
<b>Pour information</b>				<b>951 814,70</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	700 000,00	0,00	700 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	2 643 904,15	2 643 904,15
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>700 000,00</b>	<b>2 643 904,15</b>	<b>3 343 904,15</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2017</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>801 000,00</b>	<b>568 297,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>232 702,64</b>
6015	Terrains à aménager	0,00	563,78	0,00	0,00	0,00
6045	Achats d'études, prestations de services (terrains à	60 000,00	20 244,19	0,00	0,00	39 755,81
605	Achats de matériel, équipements et travaux	741 000,00	547 489,39	0,00	0,00	193 510,61
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>50 000,00</b>	<b>31 637,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 362,33</b>
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	50 000,00	31 637,67	0,00	0,00	18 362,33
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,00</b>
65888	Autres	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>851 005,00</b>	<b>599 935,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>251 069,97</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>15 000,00</b>	<b>12 862,07</b>	<b>663,09</b>	<b>0,00</b>	<b>1 474,84</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 700,00	12 924,63	0,00	0,00	775,37
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échu	300,00	-762,56	663,09	0,00	399,47
6688	Autres	1 000,00	700,00	0,00	0,00	300,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>5 000,00</b>	<b>1 112,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 887,50</b>
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de ge	5 000,00	1 112,50	0,00	0,00	3 887,50
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>871 005,00</b>	<b>613 909,60</b>	<b>663,09</b>	<b>0,00</b>	<b>256 432,31</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)(</b>	<b>2 643 904,15</b>	<b>2 643 904,15</b>			<b>0,00</b>
7133	Variation des en-cours de production de biens	2 643 904,15	2 643 904,15			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>2 643 904,15</b>	<b>2 643 904,15</b>			<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fo</b>	<b>65 000,00</b>	<b>45 150,58</b>			<b>19 849,42</b>
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagen	65 000,00	45 150,58			19 849,42
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>2 708 904,15</b>	<b>2 689 054,73</b>			<b>19 849,42</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 579 909,15</b>	<b>3 302 964,33</b>	<b>663,09</b>	<b>0,00</b>	<b>276 281,73</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017</b>		<b>0,00</b>				

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	663,09
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	663,09

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandat de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 342 000,00	1 705 027,48	0,00	0,00	0,00
7015	Ventes de terrains aménagés	1 342 000,00	1 633 290,80	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	0,00	71 736,68	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		<b>1 342 005,00</b>	<b>1 705 027,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>1 342 005,00</b>	<b>1 705 027,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	2 451 881,00	2 077 778,05			374 102,95
7133	Variation des en-cours de production de biens	2 451 881,00	2 077 778,05			374 102,95
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	65 000,00	45 150,58			19 849,42
791	Transferts de charges de fonctionnement	0,00	31 637,67			0,00
796	Transferts de charges financières	65 000,00	13 512,91			51 487,09
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>2 516 881,00</b>	<b>2 122 928,63</b>			<b>393 952,37</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 858 886,00</b>	<b>3 827 956,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 929,89</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017</b>		<b>951 814,70</b>				

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	149 000,00	148 620,78	0,00	379,22
1641	Emprunts en euros	149 000,00	148 620,78	0,00	379,22
Total des dépenses financières		149 000,00	148 620,78	0,00	379,22
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		149 000,00	148 620,78	0,00	379,22
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	2 451 881,00	2 077 778,05		374 102,95
	Charges transférées (6)	2 451 881,00	2 077 778,05		374 102,95
3355	Travaux	0,00	2 077 778,05		0,00
3555	Terrains aménagés	2 451 881,00	0,00		2 451 881,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 451 881,00	2 077 778,05		374 102,95
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 600 881,00	2 226 398,83	0,00	374 482,17
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017		1 874 934,39			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 831 911,79	700 000,00	0,00	1 131 911,79
1641	Emprunts en euros	1 831 911,79	700 000,00	0,00	1 131 911,79
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 831 911,79	700 000,00	0,00	1 131 911,79
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>1 831 911,79</b>	<b>700 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 131 911,79</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	2 643 904,15	2 643 904,15		0,00
3355	Travaux	2 643 904,15	2 643 904,15		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>2 643 904,15</b>	<b>2 643 904,15</b>		<b>0,00</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>2 643 904,15</b>	<b>2 643 904,15</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des recettes réelles et d'ordre)		<b>4 475 815,94</b>	<b>3 343 904,15</b>	<b>0,00</b>	<b>1 131 911,79</b>
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

COMMUNE DE L'HUISSERIE - 53 - LOTISSEMENT LA PERRINE	CA 2018
--	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

IV

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
---------	--	--	--	--	--------------	---------------------------	---	--------------	---------------	--	--------------------------------	-------

## INVESTISSEMENT

## REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2017)

Dépenses réelles	148 620,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 620,78
- Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Opérations financières	148 620,78											148 620,78
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Solde d'exécution reporté de 2017	0,00											0,00
<b>Total dépenses</b>	<b>148 620,78</b>	<b>1 874 934,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 077 778,05</b>	<b>0,00</b>	<b>4 101 333,22</b>
<b>Total recettes</b>	<b>700 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 643 904,15</b>	<b>0,00</b>	<b>3 343 904,15</b>
<b>Solde d'investissement</b>	<b>551 379,22</b>	<b>-1 874 934,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>566 126,10</b>	<b>0,00</b>	<b>-757 429,07</b>

## RESTE A REALISER au 31/12/2018

<b>Total RAR dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total RAR recettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>SOLDE RAR d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## FONCTIONNEMENT

## REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2017)

<b>Total dépenses</b>	<b>59 569,45</b>	<b>31 637,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 212 420,30</b>	<b>0,00</b>	<b>3 303 627,42</b>
<b>Total recettes</b>	<b>996 965,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 782 805,53</b>	<b>0,00</b>	<b>4 779 770,81</b>
<b>Solde de fonctionnement</b>	<b>937 395,83</b>	<b>-31 637,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>570 385,23</b>	<b>0,00</b>	<b>1 476 143,39</b>

## RESTE A REALISER au 31/12/2018

<b>Total RAR dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total RAR recettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Solde RAR fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>



<b>COMMUNE DE L'HUISSERIE - 53 - LOTISSEMENT LA PERRINE</b>	<b>CA</b>	<b>2018</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)</b>	<b>A1</b>

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>148 620,78</b>	<b>1 874 934,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 077 778,05</b>	<b>0,00</b>	<b>4 101 333,22</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>148 620,78</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>148 620,78</b>
1641	Emprunts en euros	148 620,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 620,78
<b>Dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 077 778,05</b>	<b>0,00</b>	<b>2 077 778,05</b>
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 077 778,05</b>	<b>0,00</b>	<b>2 077 778,05</b>
3355	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 077 778,05	0,00	2 077 778,05
3555	Terrains aménagés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>001</b>	<b>Solde d'exécution reporté de 2017</b>	<b>0,00</b>	<b>1 874 934,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 874 934,39</b>

RECETTES

<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>700 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 643 904,15</b>	<b>0,00</b>	<b>3 343 904,15</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>700 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>700 000,00</b>
1641	Emprunts en euros	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
<b>Recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 643 904,15</b>	<b>0,00</b>	<b>2 643 904,15</b>
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 643 904,15</b>	<b>0,00</b>	<b>2 643 904,15</b>
3355	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 643 904,15	0,00	2 643 904,15

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>59 569,45</b>	<b>31 637,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 212 420,30</b>	<b>0,00</b>	<b>3 303 627,42</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>893,71</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>567 403,65</b>	<b>0,00</b>	<b>568 297,36</b>
6015	Terrains à aménager	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	563,78	0,00	563,78
6045	Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager)	893,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 350,48	0,00	20 244,19
605	Achats de matériel, équipements et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	547 489,39	0,00	547 489,39
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>31 637,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 637,67</b>
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00	31 637,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 637,67
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>13 525,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 525,16</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 924,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 924,63
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-99,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-99,47
6688	Autres	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00

## IV - ANNEXES

IV

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admini- strations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 112,50	0,00	1 112,50
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 112,50	0,00	1 112,50
<b>Dépenses d'ordre</b>		<b>45 150,58</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 643 904,15</b>	<b>0,00</b>	<b>2 689 054,73</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 643 904,15	0,00	2 643 904,15
7133	Variation des en-cours de production de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 643 904,15	0,00	2 643 904,15
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnem	45 150,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 150,58
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	45 150,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 150,58

## RECETTES

<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>996 965,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 782 805,53</b>	<b>0,00</b>	<b>4 779 770,81</b>
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 705 027,48	0,00	1 705 027,48
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 633 290,80	0,00	1 633 290,80
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 736,68	0,00	71 736,68
<b>Recettes d'ordre</b>		<b>45 150,58</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 077 778,05</b>	<b>0,00</b>	<b>2 122 928,63</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 077 778,05	0,00	2 077 778,05
7133	Variation des en-cours de production de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 077 778,05	0,00	2 077 778,05
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnem	45 150,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 150,58
791	Transferts de charges de fonctionnement	31 637,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 637,67
796	Transferts de charges financières	13 512,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 512,91
<b>002 Excédent de fonctionnement reporté</b>		<b>951 814,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>951 814,70</b>

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

## FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>59 569,45</b>	<b>31 637,67</b>	<b>91 207,12</b>
011 Charges à caractère général	893,71	0,00	893,71
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	31 637,67	31 637,67
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	45 150,58	0,00	45 150,58
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
66 Charges financières	13 525,16	0,00	13 525,16
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>996 965,28</b>	<b>0,00</b>	<b>996 965,28</b>
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	951 814,70	0,00	951 814,70
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	45 150,58	0,00	45 150,58
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00

## Sous-fonction 02

020

Administration  
générale de la  
collectivité

CHAPITRES	
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>31 637,67</b>
011 Charges à caractère général	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	31 637,67
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00
66 Charges financières	0,00
67 Charges exceptionnelles	0,00
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>0,00</b>
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00
70 Produits des services, du domaine et ventes d	0,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

## FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES	82 Aménagement urbain	Total
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>3 212 420,30</b>	<b>3 212 420,30</b>
011 Charges à caractère général	567 403,65	567 403,65
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 643 904,15	2 643 904,15
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	1 112,50	1 112,50
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>3 782 805,53</b>	<b>3 782 805,53</b>
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 077 778,05	2 077 778,05
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 705 027,48	1 705 027,48

CHAPITRES	Sous-fonction 82
	824 Autres opérations d'aménagement urbain
CHAPITRES	
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>3 212 420,30</b>
011 Charges à caractère général	567 403,65
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	2 643 904,15
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00
67 Charges exceptionnelles	1 112,50
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>3 782 805,53</b>
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	2 077 778,05
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00
70 Produits des services, du domaine et ventes d	1 705 027,48

(1) de l'exercice + restes à réaliser

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

## FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>148 620,78</b>	<b>1 874 934,39</b>	<b>2 023 555,17</b>
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>148 620,78</b>	<b>1 874 934,39</b>	<b>2 023 555,17</b>
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	1 874 934,39	1 874 934,39
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	148 620,78	0,00	148 620,78
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>700 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>700 000,00</b>
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>700 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>700 000,00</b>
16 Emprunts et dettes assimilées	700 000,00	0,00	700 000,00

CHAPITRES	Sous-fonction : 02
	020 Administration générale de la
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>1 874 934,39</b>
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>1 874 934,39</b>
001 Solde d'exécution de la section d'investis	1 874 934,39
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>0,00</b>
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>0,00</b>
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

## FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES	82 Aménagement urbain	Total
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>2 077 778,05</b>	<b>2 077 778,05</b>
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>2 077 778,05</b>	<b>2 077 778,05</b>
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	2 077 778,05	2 077 778,05
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>2 643 904,15</b>	<b>2 643 904,15</b>
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>2 643 904,15</b>	<b>2 643 904,15</b>
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	2 643 904,15	2 643 904,15

CHAPITRES	Sous-fonction : 82
	824 Autres opérations d'aménagement
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>2 077 778,05</b>
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>2 077 778,05</b>
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	2 077 778,05
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>2 643 904,15</b>
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>2 643 904,15</b>
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	2 643 904,15

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

COMMUNE DE L'HUISSERIE - 53 - LOTISSEMENT LA PERRINE	CA	2018
--	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)</b>	<b>A2.1</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519      Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

## A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					1 900 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 900 000,00									
00381/000486887	SARL CM	05/12/2014		10/03/2015	1 200 000,00	F		1.7	1.71379		T	X	N	A-1
10000887652	Société CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	06/06/2018		20/09/2018	700 000,00	V	EURIBOR	0.224	0.23212		T	F	O	A-1
<b>Total général</b>					1 900 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

## A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		1 320 348,98					148 620,78	12 912,38	0,00	664,59
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 320 348,98					148 620,78	12 912,38	0,00	664,59
00381/000486887	N	0,00		620 348,98	4,00	F		1.71379	148 620,78	12 128,38	0,00	615,18
10000887652	N	0,00		700 000,00	1,50	V	EURIBOR	0.23212	0,00	784,00	0,00	49,41
<b>Total général</b>		0,00		1 320 348,98					148 620,78	12 912,38	0,00	664,59

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

## A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2018 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A</b>														
<b>TOTAL A</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
<b>Barrière simple B</b>														
<b>Option d'échange C</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 E</b>														
<b>Autres types de structures F</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 320 348,98					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2018 après opérations de couverture éventuelles.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>COMMUNE DE L'HUISSERIE - 53 - LOTISSEMENT LA PERRINE</b>	<b>CA</b>	<b>2018</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)</b>	<b>A2.6</b>

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/166</b>																
<b>Refinancement de dette (3)</b>																
<b>Total des recettes au c/166</b>																
<b>Refinancement de dette (4)</b>																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.





## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

COMMUNE DE L'HUISSERIE - 53 - LOTISSEMENT LA PERRINE	CA 2018
--	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>TOTAL</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>149 000,00</b>	<b>148 620,78</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>149 000,00</b>	<b>148 620,78</b>
1641	Emprunts en euros	149 000,00	148 620,78
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2017)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	148 620,78	0,00	1 874 934,39	2 023 555,17

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 023 555,17
Ressources propres disponibles	IV 0,00
Solde	V = IV - II (3) -2 023 555,17

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

**ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**  
**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A**  
**LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Ax.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

**A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.



**ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**  
**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A**  
**LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT**

Ax.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

## ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Ax.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				<b>Recettes issues de la TEOM</b>	
				<b>Dotations et participations reçues</b>	
				<b>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</b>	
	<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>			<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>TOTAL GENERAL</b>	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires

## ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

## A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

COMMUNE DE L'HUISSERIE - 53 - LOTISSEMENT LA PERRINE	CA	2018
--	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	<b>A9</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération :	Intitulé de l'opération :				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
<b>DEPENSES (a)</b>						
<b>Dépenses nettes (a-c)</b>						
<b>RECETTES (b)</b>						
<b>Recettes nettes (b-d)</b>						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES</b> <b>ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS</b>	<b>A10.1</b>

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
<b>TOTAL GENERAL</b>				

COMMUNE DE L'HUISSERIE - 53 - LOTISSEMENT LA PERRINE	CA 2018
--	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES</b> <b>ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION</b>	<b>A10.2</b>

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>TOTAL GENERAL</b>							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
<b>Produit des cessions</b>		<b>Réalisations</b>
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES</b> <b>ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)</b>	<b>A10.4</b>

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux			0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

## IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN**  
**VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES**  
**ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)**

A10.5

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>Cessions à titre onéreux</b>							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Cessions à titre gratuit</b>							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mise à disposition</b>							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Affectation</b>							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises en concession ou affermage</b>							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises à la réforme</b>							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Divers</b>							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

COMMUNE DE L'HUISSERIE - 53 - LOTISSEMENT LA PERRINE	CA 2018
--	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
<b>TOTAL GENERAL</b>			

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

**RATIO**

	Montant
<b>Recette 72 (I)</b>	
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>1 705 027,48</b>
<b>Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement</b>	

**ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN  
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION  
GLOBALE****FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE**

(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré : .....

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(\*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(\*\*) Hors dépenses d'assistance technique.

(\*\*\*) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

<b>COMMUNE DE L'HUISSERIE - 53 - LOTISSEMENT LA PERRINE</b>	<b>CA</b>	<b>2018</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
<b>TOTAL GENERAL</b>																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

## IV - ANNEXES

## IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

## B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I=A+B+C-D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>II</b>	<b>1 705 027,48</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I/II</b>	<b>0,00%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

<b>COMMUNE DE L'HUISSERIE - 53 - LOTISSEMENT LA PERRINE</b>	<b>CA</b>	<b>2018</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.4</b>

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.



## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (article L. 2313-1 du CGCT)</b>	<b>B1.7</b>

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>TOTAL GENERAL</b>		

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN  
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

## IV - ANNEXES

IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

## SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B3</b>

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

<b>COMMUNE DE L'HUISSERIE - 53 - LOTISSEMENT LA PERRINE</b>	<b>CA</b>	<b>2018</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018</b>	<b>C1.1</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>COMMUNE DE L'HUISSERIE - 53 - LOTISSEMENT LA PERRINE</b>	<b>CA</b>	<b>2018</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018</b>	<b>C1.1</b>

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



<b>COMMUNE DE L'HUISSERIE - 53 - LOTISSEMENT LA PERRINE</b>	<b>CA</b>	<b>2018</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2018</b>	<b>C1.2</b>

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT. )

<b>ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION</b>	<b>ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)</b>	<b>C2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....  
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

## IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**  
**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE**  
**OU L'ETABLISSEMENT**

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

<b>COMMUNE DE L'HUISSERIE - 53 - LOTISSEMENT LA PERRINE</b>	<b>CA 2018</b>
---	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)</b>	<b>C3.2</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

COMMUNE DE L'HUISSERIE - 53 - LOTISSEMENT LA PERRINE	CA 2018
--	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.3</b>

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

## IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**1 - LOTISSEMENT LA PERRINE**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	4 475 815,94	4 101 333,22	0,00	374 482,72
RECETTES	4 475 815,94	3 343 904,15	0,00	1 131 911,79
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 579 909,15	3 303 627,42	0,00	276 281,73
RECETTES	4 810 700,70	4 779 770,81	0,00	30 929,89

(1) Y compris les rattachements.

**3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**  
 (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	4 475 815,94	4 101 333,22	0,00	374 482,72
RECETTES	4 475 815,94	3 343 904,15	0,00	1 131 911,79
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 579 909,15	3 303 627,42	0,00	276 281,73
RECETTES	4 810 700,70	4 779 770,81	0,00	30 929,89
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>8 055 725,09</b>	<b>7 404 960,64</b>	<b>0,00</b>	<b>650 764,45</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>9 286 516,64</b>	<b>8 123 674,96</b>	<b>0,00</b>	<b>1 162 841,68</b>

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES</b>	<b>C3.6</b>

**1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2017)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b> Dépenses Recettes				
<b>FONCTIONNEMENT</b> Dépenses Recettes				

**2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2017)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b> Dépenses Recettes				
<b>FONCTIONNEMENT</b> Dépenses Recettes				
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>				
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>				



COMMUNE DE L'HUISSERIE - 53 - LOTISSEMENT LA PERRINE	CA 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Maire,  
A L' Huisserie, le 28/03/2019  
Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.

A L' Huisserie, le 28/03/2019

Nombre de membres en exercice : 26

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES : Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 5

Date de convocation : 21/03/2019

Les membres du Conseil Municipal,

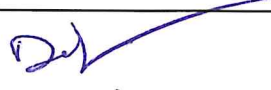





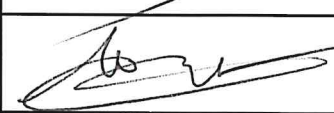
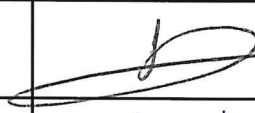
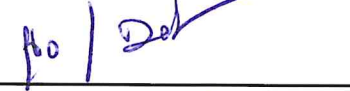

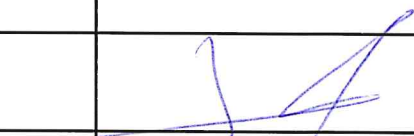

Bouhours Jean-Marc	
Bailleux Thierry	
Fournier Cécile	
Galmard Xavier	
Hamon Emmanuel	
Le Roux Nathalie	
Moreau Philippe	
Renouard Eliane	
Thibaudeau Guylène	
Bedani Mohamed	
Besseyre Véronique	
Bouvier Bernard	
Briand Christian	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Defraîne Sylvie	
Delahaie Noëlle	
Dumont Nicolas	
Houdayer Loïc	
Janvier Anne-Marie	
Le Cuziat Yves	
Marquet Eric	
Martin Tony	
Merlin Marie-Françoise	
Rommé Aurore	
Salmon Stanislas	
Tricot Olivier	
Végier Chantal	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le - 1 AVR. 2019, et de la publication le - 1 AVR. 2019

A L'huissier, le - 1 AVR. 2019

Le Maire,  
Jean-Marc BOUHOURS



## SOMMAIRE

### I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières  
 p.3 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser  
 p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres  
 p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  
 p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses  
 p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles  
 p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles  
 p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses  
 p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes  
 p.15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

## IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
p.16	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.20	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
p.22	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
p.24	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.25	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.27	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.28	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.29	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.31	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.32	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.33	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.34	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.35	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.36	A4 - Etat des provisions	X	
p.37	A5 - Etalement des provisions	X	
p.38	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.39	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.40	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement	X	
p.41	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement	X	
p.42	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.43	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.44	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.45	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
p.46	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.47	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.48	A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.49	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.50	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.51	A11 - Etat des travaux en régie	X	
p.52	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
p.53	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.54	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.55	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.56	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.57	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.58	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.59	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
p.60	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.61	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.62	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p.63	C1.1 - Etat du personnel	X	
p.65	C1.2 - Action de formation des élus	X	
p.66	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.67	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.68	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.69	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.70	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p.71	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
p.72	C3.6 - Identification des flux croisés	X	
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
p.73	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.74	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)